

**À RENVOYER AU
Comité des fêtes de
Solignac
57 avenue Saint Éloi
87110 Solignac**

VIDE GRENIERS DE SOLIGNAC
Organisateur : Comité des fêtes de Solignac
Dimanche 5 septembre 2021
Accueil exposants : entre 5h45 et 8h
Horaires Public : à partir de 8h

RÈGLEMENT

Article 1 : Le règlement s'applique à tous les exposants, particuliers de la brocante ou professionnels, inscrits et présents le 5 septembre 2021. Tous les exposants sont tenus de respecter la réglementation relative à la vente aux déballages (articles L310-2 et L310-5 du code du commerce). Par ailleurs, les particuliers ne pourront vendre que des objets personnels et usagés, deux fois au plus par an.

Article 2 : Les inscriptions seront enregistrées et effectives à la réception du paiement par chèque à l'ordre de **Comité des fêtes de Solignac**. En cas d'absence, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 3 : Le Comité des fêtes de Solignac ne peut être tenu pour responsable en cas de perte, vol ou détérioration ou tout autre dommage pouvant survenir aux biens des exposants ou à eux-mêmes. Ceux-ci devront souscrire les assurances dommages et responsabilité civile qu'ils jugent utiles.

Article 4 : Le Comité des fêtes de Solignac se réserve le droit de confier à une association locale la possibilité de vente d'alimentation et de toute boisson. Le Comité des fêtes de Solignac se réserve le droit de disposer des places réservées mais non occupées à 8h30, et le droit de refuser tout stand pouvant faire une propagande quelconque, et en particulier religieuse, politique ou pornographique.

Article 5 : Le stand alloué prévoit l'emplacement de l'exposant et de son véhicule. Il devra être occupé par son titulaire du début à la fin de l'exposition pendant les heures d'ouverture. L'exposant ne doit pas dépasser les limites de son stand approprié.

Article 6 : Toute infraction au règlement peut entraîner la fermeture immédiate du stand et une action judiciaire en dommages et intérêts.

.....
BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner à :

Le Comité des fêtes de Solignac – 57 avenue Saint Éloi 87110 SOLIGNAC
Tel : 06 88 65 56 01 – Email : comitesolignac@gmail.com

Pour les particuliers :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel : N° CNI* :

Délivrée le : par la Préfecture :

Ou

N° PC* :

Délivré le : par la Préfecture :

Nombre de box demandés (box de 4 mètres linéaires) : adultes enfants

Adulte: 12€ le box, - 18 ans: 6€ le box

***CNI : Carte Nationale d'Identité, PC : Permis de Conduire**

Pour les professionnels :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel : Raison sociale :

N° Registre du Commerce : Nombre de box demandés :

12€ le box de 4 mètres linéaires.

Je joins un chèque de : €, à l'ordre de Comité des fêtes de Solignac.

Je déclare accepter le règlement du Vide Greniers de Solignac.

Date

Mention lu et approuvé

Signature

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.